



### **OMC : accord sur les marchés publics et décisions pour les PMA**

Du 15 au 17 décembre, les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont réunis à Genève pour la 8<sup>ème</sup> conférence ministérielle de l'institution. Aucun résultat significatif n'était attendu de cette réunion, chacun reconnaissant que les négociations du cycle de Doha sont dans l'impasse. Des divergences profondes persistent entre les principaux pays développés (Etats-Unis et Union européenne) et les grands pays émergents, au premier rang desquels la Chine, le Brésil et l'Inde, au sujet de la libéralisation de l'agriculture. Les principales décisions de la conférence concernent l'adhésion de la Russie à l'OMC, après près de 20 ans de pourparlers, et la conclusion d'un accord plurilatéral sur les marchés publics (AMP) dont la négociation a débuté sous le cycle de Tokyo dans les années 1970. L'accord, qui conditionne des contrats annuels de centaines de milliards de dollars, vise à ouvrir les marchés publics à la concurrence. Trois décisions pour les Pays les moins avancés (PMA) ont également été entérinées : l'une concerne l'accession des PMA à l'OMC et la reconnaissance de leur traitement spécial et différencié ; une autre porte sur la propriété intellectuelle (marques, brevets, droits d'auteur, indications géographiques etc.) et le prolongement de la période de transition à l'issue de laquelle les PMA devront se conformer aux dispositions de l'OMC, et la troisième est une dérogation permettant d'offrir aux PMA un meilleur accès aux marchés des services. A l'issue des trois jours de travaux, Olusegun Olutoyin Aganga, ministre nigérian du commerce et président de la conférence, a présenté des « *éléments pour des orientations politiques* » des négociations, document ayant fait l'objet d'un consensus avant la ministérielle, qui soulignent notamment la volonté des membres de finaliser le cycle de Doha. Il a aussi suggéré d'explorer de nouvelles approches pour faciliter l'avancée des travaux, ce point faisant débat parmi les négociateurs. Le document confirme également l'engagement des pays membres, pris lors de la conférence ministérielle de Hong-Kong en 2005, de traiter la question du coton de manière « *ambitieuse, rapide et spécifique* ». A ce sujet, les Etats-Unis ont soumis une proposition d'aide au développement et d'amélioration de l'accès au marché pour les produits cotonniers des PMA. La Chine a également formulé une proposition d'aide au développement aux pays du Cotton 4 (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad). Mahamat Allaou Taher, le ministre du commerce et de l'industrie du Tchad, a expliqué à cet égard que le principal problème est celui des subventions, déclarant en particulier que « *les États-Unis ne sont pas les seuls, mais leurs subventions sont les plus importantes* ». Pascal Lamy, dont c'était la dernière conférence ministérielle en tant que directeur général de l'OMC, a conclu les travaux en appelant les ministres et les délégations à « *travailler immédiatement de manière créative et constructive (...) et surtout à ne pas couper la branche sur laquelle vous êtes assis !* ».

### **En 2009, les flux financiers illicites coûtent 900 milliards de dollars aux pays en développement**

Dans un rapport intitulé « les flux financiers illicites en provenance des pays en développement au cours de la décennie » et publié le 15 décembre, l'organisation de recherche et de plaidoyer Global Financial Integrity indique que « *les pays en développement ont perdu, en 2009, 900 milliards de dollars par des flux financiers illicites malgré le ralentissement économique mondial* », ces pertes atteignant 8440 milliards de dollars pour la décennie 2000-2009. En 2008, ce chiffre, qui évalue les pertes dues au crime, à l'évasion fiscale et à la corruption, s'élevait à 1550 milliards, mais le rapport précise que la baisse constatée entre 2008 et 2009 « *est presque entièrement attribuable à la crise financière, plutôt qu'à toute amélioration de la gouvernance ou aux réformes économiques* ».

### **Démocratie et droits de l'homme à l'agenda des Journées européennes du développement**

Les 15 et 16 décembre s'est tenue à Varsovie la sixième édition des Journées européennes du développement, co-organisée par la Présidence polonaise de l'Union européenne et la Commission européenne. La rencontre, à laquelle ont participé des chefs d'Etat et de gouvernement, a proposé un espace de dialogue et de débats autour de quatre thèmes : agenda pour le changement, efficacité de l'aide, développement et démocratie, et droits de l'homme. A la lumière des printemps arabes, les participants ont particulièrement débattu des mécanismes par lesquels des personnes revendiquant leur liberté créent des changements et initient des processus de démocratisation. Andris Pieļbargs, le Commissaire européen au développement, a souligné que l'Europe « *sera aux côtés des pays partenaires qui établissent des systèmes démocratiques, parce que la démocratie n'est pas seulement le meilleur moyen d'assurer une croissance économique durable et inclusive, c'est le seul moyen de le faire* », ajoutant que le travail en partenariat avec les communautés locales, les organisations de la société civile et les parlementaires devait occuper une place prépondérante.

Sources : AFP, Commission européenne, ICTSD, Global Financial Integrity, OMC, Reuters.